



HAL
open science

Préférences budgétaires des citoyens: résultats d'une expérience en ligne

Martial Foucault, Sylvain Brouard

► **To cite this version:**

Martial Foucault, Sylvain Brouard. Préférences budgétaires des citoyens: résultats d'une expérience en ligne. LIEPP Policy Brief, 2017, 34. hal-03455369

HAL Id: hal-03455369

<https://sciencespo.hal.science/hal-03455369>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Préférences budgétaires des citoyens : résultats d'une expérience en ligne

par **Martial Foucault***

martial.foucault@sciencespo.fr

Martial Foucault est directeur du CEVIPOF (Sciences Po) et chercheur associé au LIEPP (Sciences Po)

Sylvain Brouard*

sylvain.brouard@sciencespo.fr

Sylvain Brouard est directeur de recherche au CEVIPOF (Sciences Po) et chercheur associé au LIEPP (Sciences Po)

L'étude qui sous-tend ce *Policy Brief* a bénéficié du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir dans le cadre du labex LIEPP (ANR11LABX0091, ANR 11 IDEX000502).

** Les auteurs adhèrent à la charte de déontologie du LIEPP disponible en ligne et n'ont déclaré aucun conflit d'intérêt potentiel.*

RÉSUMÉ

Quelles sont les préférences budgétaires des Français sous contrainte de respect du critère de Maastricht (3% de déficit public) ? L'objet de cette note est de présenter les résultats d'une expérience en ligne où les répondants ont été mis en situation d'arbitre budgétaire parmi les 10 principaux postes de dépenses publiques de l'Etat. Trois résultats importants s'en dégagent : 1- les répondants expriment des choix cohérents avec leurs préférences politiques au détriment d'une rationalité procédurale ; 2- la santé et les retraites sont les deux domaines d'intervention faisant l'objet d'une forme de sanctuarisation budgétaire ; 3- les logiques d'arbitrage budgétaire sont également motivées par des préférences partisans.

ABSTRACT

What are the spending preferences of French citizens while they are exposed to fulfill the Maastricht criteria of public deficit (3% of GDP) ? This policy brief aims at presenting the results of an online experiment where respondents had to make some budgetary choices among the ten main categories of public spending of the French State. Three results appear relevant for a better understanding of policy preferences. 1- Respondents display fiscal choices consistent with their policy preferences at the expense of rational choices ; 2- Health and pensions are the two domains for which reductions are strongly limited, and 3- The logic of budgetary trade-off is also motivated by partisan preferences.

Alors que la discussion parlementaire sur le projet de loi de finances 2018 vient de s'achever à l'Assemblée nationale, la baisse des dépenses publiques fut de nouveau au centre des débats. La nouvelle majorité parlementaire a voté l'effort de finances publiques souhaité par le président de la République dès l'été 2017 puisque le gouvernement avait annoncé 4,5 milliards d'économies sur le budget 2017 pour atteindre l'objectif de 3 % du déficit public (exprimé en termes de PIB).

Si la diminution du déficit budgétaire fait l'objet dans l'opinion publique d'une large adhésion (68% des répondants au baromètre des priorités politiques CEVIPOF - LIEPP), les préférences sur les modalités de cette diminution sont encore mal connues.

Le baromètre des priorités politiques CEVIPOF - LIEPP (voir encadré) interroge les Français sur les souhaits d'évolution d'une série de postes budgétaires. Cependant, les réponses recueillies correspondent à ce qu'idéalement les répondants souhaiteraient. Les réponses ne sont pas contraintes par un quelconque niveau de dépenses publiques, de déficit public ou d'imposition. Pour heuristiques que soient les réponses obtenues, subsistait un

Comment citer cette publication :

M. Foucault, S. Brouard, **Préférences budgétaires des citoyens: résultats d'une expérience en ligne**, LIEPP Policy Brief, n°34, 2017-12-15.

doute sur la cohérence de ces réponses en cas d'introduction de contraintes mais également d'une pondération réelle des différents postes de dépenses publiques. Plus particulièrement, l'enjeu est de savoir comment les répondants ajusteraient les dépenses publiques dans l'hypothèse, commune durant ces dernières années, d'une baisse des dépenses publiques (à niveau de recettes fixes).

Encadré
Baromètre des priorités politiques
CEVIPOF-LIEPP

Le Baromètre a pour objectif de mieux connaître les préférences des Français, l'importance qu'ils accordent à chaque domaine d'action publique et comment ils évaluent cette dernière. Il vise à produire des indicateurs pour la compréhension des processus de réactivité démocratique. Deux groupes d'indicateurs sont ainsi créés : un premier sur la perception générale de l'état de la France et un second sur les préférences budgétaires et sectorielles.

De manière au moins semestrielle, un échantillon de 1500 personnes représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales est interrogé en ligne. Les échantillons sont construits selon la méthode des quotas : âge, genre, PCS du chef de famille, région et catégorie d'agglomération ainsi que quotas croisés pour l'âge et le genre.

www.prioritepolitiques.fr

Dans cette perspective, un dispositif spécifique a été mis en place, dans la vague 5 du baromètre des priorités politiques CEVIPOF – LIEPP de mai 2015, pour étudier les arbitrages budgétaires des Français face à la contrainte d'une baisse des dépenses publiques. La présente note présente dans un premier temps le dispositif mis en place. Dans un second temps, elle analyse les préférences sur les différents postes budgétaires. Enfin, la note met en exergue les différents types d'arbitrages budgétaires au sein de l'échantillon étudié.

1. Le dispositif de l'étude

Pour appréhender les modalités et les déterminants des arbitrages budgétaires des Français face à la contrainte d'une baisse des dépenses publiques, une expérience en ligne a été proposée aux répondants :

"Imaginez maintenant que vous soyez Premier ministre et que, sans augmenter les impôts, vous devez décider du niveau des dépenses publiques afin de limiter le déficit public à 3%. Pour les principaux postes de dépense publique suivants, veuillez, en utilisant les curseurs, fixer l'évolution des dépenses publiques par rapport à l'année précédente pour atteindre l'objectif d'un déficit de 3%.

*la défense (37 milliards d'Euros)
l'éducation (142 milliards d'Euros)
la police et maintien de l'ordre (35 milliards d'Euros)*

*l'assurance chômage (41 milliards d'Euros)
les retraites (319 milliards d'Euros)
la culture et le sport (31 milliards d'Euros)
la santé (231 milliards d'Euros)
la protection de l'environnement (22 milliards d'Euros)
les aides sociales (99 milliards d'Euros)
les transports, le logement et les équipements collectifs (70 milliards d'Euros)*

Valider les évolutions souhaitées

Je ne veux pas répondre

Je ne veux pas répondre parce que:

- je ne veux pas baisser les dépenses publiques*
- je ne veux pas baisser le déficit budgétaire*
- autre raison*

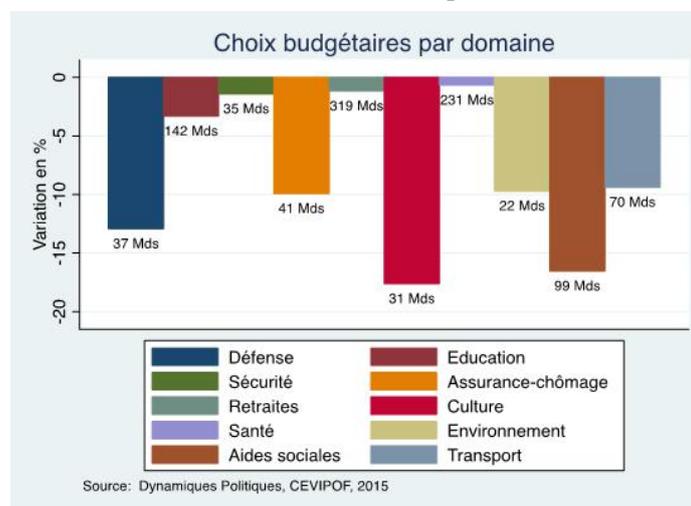
Je ne sais pas."

En outre, un graphique permettait en temps réel de visualiser l'impact des évolutions budgétaires sectorielles sur le niveau de déficit budgétaire. Le niveau initial de déficit budgétaire était fixé au niveau de 2013 soit 4,1% du PIB. Les volumes budgétaires indiqués ont été calculés à partir des données disponibles relatives aux dépenses publiques consolidées par fonction [1] en 2013.

Malgré la complexité de l'exercice, 60% des répondants ont modulé les dépenses publiques. Les 40% restants n'ont pas joué le jeu et ont motivé leur décision en avançant qu'ils ne souhaitaient pas diminuer les dépenses publiques et/ou ne souhaitaient pas baisser le déficit budgétaire (14%) ou ne souhaitaient pas répondre (26%).

Avant toute chose, il était important de vérifier la qualité des réponses à la simulation pour les répondants ayant modulé les dépenses publiques. En effet, pour résoudre le problème « mathématique » du passage de 4,1% à moins de 3% de déficit public à recettes fixes, il suffisait algébriquement de baisser plus fortement ou seulement les postes budgétaires

Figure 1. Diminution budgétaire moyenne selon le niveau des dépenses



[1] Les dépenses publiques consolidées par fonction 2013 sont disponibles à l'adresse suivante [consultée le 24 avril 2015] : http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous_theme=3.3&xml=t_3303

les plus conséquents financièrement. Par exemple, la seule baisse de 15% du budget de l'éducation ou de 7% des dépenses de retraite permettrait d'atteindre l'objectif de réduction du déficit public.

Nous avons donc analysé l'importance de la réduction sectorielle au regard du budget initial et du pourcentage d'individus favorables à de telles baisses. Il ressort de la figure 1 que les domaines les mieux dotés budgétairement ne sont pas ceux associés au niveau moyen de baisse le plus fort. Par exemple, la santé et les retraites (soit 550 milliards d'Euros de budget) sont quasi-stables. A l'inverse, des domaines peu dotés budgétairement (culture et sport, défense, assurance-chômage) enregistrent des baisses supérieures à 10%. Deux exceptions ressortent de l'expérience : le budget de la sécurité intérieure (35 Mds) est faiblement réduit alors que le budget des aides sociales (99 Mds) subit une baisse de 16%.

Néanmoins, la corrélation entre les niveaux budgétaires initiaux et les variations budgétaires préférées des Français est positive et élevée (0,62) [2]. Ainsi, plus les budgets sont élevés, plus les diminutions ont été faibles. Une telle observation n'est pas cohérente avec l'idée de répondants « rationnels » cherchant au plus vite et/ou le plus simplement possible à solutionner le problème du déficit public. Si les répondants n'ont pas considéré la simulation comme un simple jeu de sudoku, ont-ils pour autant répondu selon une logique politique ?

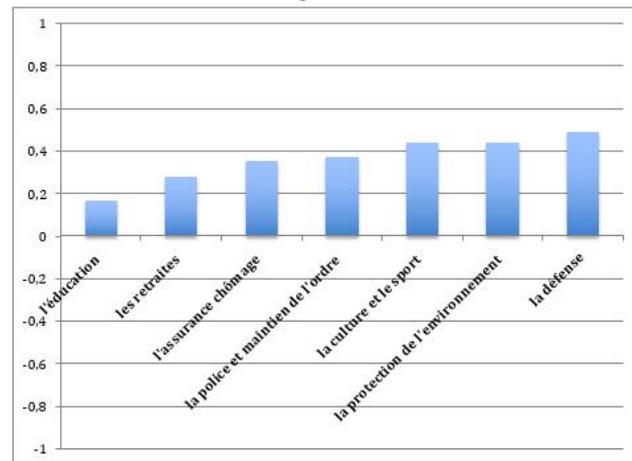
Une première réponse à cette question tient au fait que bien que le problème à résoudre était de diminuer les dépenses publiques, une fraction significative des répondants sur chaque poste de dépense (11% au minimum) a augmenté celles-ci, rendant donc encore plus difficile la résolution du problème posé. Un tel cas de figure n'est compréhensible que dans le cadre d'une logique politique.

L'hypothèse selon laquelle les répondants ont utilisé une logique politique dans le cadre de la simulation implique que ces derniers ont répondu de manière cohérente avec leurs préférences budgétaires idéales. Or comme nous connaissons celles-ci, il nous est possible de tester cette hypothèse. Compte tenu de l'introduction d'une contrainte, des pondérations et d'un format différent, nous n'attendons pas des réponses identiques. Néanmoins, nous attendons des souhaits d'évolution convergents. Ainsi plus les répondants sont favorables à une évolution positive idéale, plus ils devraient l'être également sous contrainte.

La figure 2 présente les corrélations pour les sept postes budgétaires dont les libellés étaient identiques entre les préférences idéales et les

préférences pondérées et sous contrainte. Toutes les corrélations ont un signe positif, indiquant des variations dans des directions communes bien que leur intensité de l'association varie selon les domaines, entre 0,17 pour l'éducation et 0,49 pour la défense. Ces résultats attestent que la simulation a été prise politiquement au sérieux par ceux qui y ont répondu. Il n'y a pas de situation contre-intuitive où plus les évolutions souhaitées idéales étaient inflationnistes (par exemple pour la défense), plus celles sous contraintes seraient déflationnistes.

Figure 2. Corrélation entre les préférences budgétaires



Au vu de ces résultats, les réponses à la simulation présentent les qualités attendues et justifient une analyse approfondie à la fois des préférences sur les différentes politiques et des différents types d'arbitrages budgétaires.

2. Les préférences sur différents postes budgétaires

Premier poste privilégié pour des réductions budgétaires, le périmètre « culture et sport » diminue en moyenne de 17,1%. A l'opposé, le poste « santé » ne recule en moyenne que de 0,8%. Trois domaines publics se distinguent au regard de l'intensité des évolutions budgétaires souhaitées. Ainsi, les aides sociales et la défense sont, avec la culture et le sport, les domaines pour lesquels les réductions budgétaires moyennes souhaitées sont maximales, respectivement 16,2% et 13,5%. Dans une position intermédiaire, des souhaits de diminution substantielle (entre 9% et 10%) caractérisent l'assurance-chômage,

l'environnement, ainsi que les transports, le logement et les équipements collectifs. Enfin, avec la santé, les retraites (-1,2%), la police et maintien de l'ordre ainsi que, dans une moindre mesure l'éducation (-3,1%) font l'objet de souhaits d'évolution déflationniste relativement modérée.

“Quelle que soit l'orientation politique des répondants, la santé et les retraites sont des domaines pour lesquels les souhaits de réduction budgétaire sont les plus faibles”

[2] Le coefficient de corrélation est significatif au seuil de 94%.

Toutefois, ces résultats ne donnent pas d'indication claire sur la distribution des personnes souhaitant une hausse, une baisse ou un statu quo des dépenses publiques. En effet, une minorité souhaitant des fortes évolutions peut affecter le niveau moyen associé à chaque poste budgétaire sans que celui-ci ne soit représentatif de la répartition des répondants entre baisse, stabilité et hausse. L'intérêt de la médiane (tableau 1) est d'identifier la position du répondant qui divise l'échantillon en deux parts égales.

Tableau 1. Evolutions moyennes et médianes des 10 postes budgétaires

	Moyenne	Variation moyenne (en Mds €)	Médiane
Culture et sport	-17,1	-5,3	-10,1
Aides sociales	-16,2	-16,03	-9,3
Défense	-13,5	-4,99	-3,9
Assurance-chômage	-9,9	-4,05	-3
Environnement	-9,2	-2,02	-1,8
Transports, logement et équipements collectifs	-9,1	-6,37	-2,4
Education	-3,1	-4,4	0
Police et maintien de l'ordre	-1,7	-0,59	0
Retraites	-1,2	-3,82	0
Santé	-0,8	-1,84	0

Source : Enquête Dynamiques Politiques, CEVIPOF, 2015

Analysés en ces termes, les 10 postes budgétaires apparaissent sous un jour nouveau. En effet, l'ampleur des évolutions souhaitées est nettement plus modérée et la répartition variable des évolutions souhaitées apparaît de manière plus claire.

Un premier groupe se distingue au sein duquel des préférences majoritairement restrictives sont perceptibles. Ainsi, les diminutions médianes maximales concernent les aides sociales, la culture et le sport (respectivement 9,3% et 10,1%) alors que les diminutions médianes souhaitées pour la défense et l'assurance-chômage sont seulement de 3,9% et 3% ainsi que d'environ -2% pour l'environnement, les transports, le logement et les équipements collectifs. Plus de la moitié des préférences budgétaires évoluent dans une direction négative pour ces 6 postes budgétaires, qui dépasse même les deux tiers des répondants pour la culture et le sport ainsi que les aides sociales. La stabilité est la position médiane pour la santé, les retraites, l'éducation ainsi que la police et maintien de l'ordre.

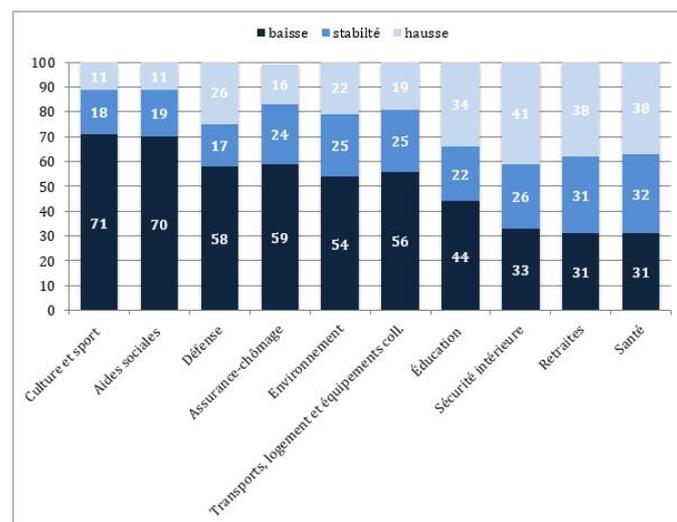
En outre, au-delà de la médiane, la répartition des effectifs entre les trois directions de l'évolution budgétaire renseigne sur la prépondérance de différentes attitudes. Ainsi, une attitude majoritairement restrictive est perceptible pour une majorité de répondants pour les dépenses de défense, d'assurance chômage, de culture et sport, de protection de l'environnement, d'aides sociales et de transport et logement.

Dans un deuxième cas, l'attitude est relativement restrictive. Les dépenses d'éducation font l'objet d'un statu quo conflictuel en ce sens qu'un nombre semblable de Français souhaitent que le budget d'éducation progresse ou diminue.

Dans un troisième et dernier cas, une attitude expansive est la plus fréquente. Pour les dépenses de sécurité intérieure, retraites et santé, l'augmentation est clairement l'orientation budgétaire préférée. Cette dernière attitude révèle des préférences particulièrement saillantes pour la raison suivante. Alors même qu'il convient de baisser le niveau de dépenses globales, augmenter ces budgets implique de diminuer plus fortement les autres budgets pour atteindre l'objectif de 3% de déficit public.

Cela suggère de nous interroger sur la relation potentielle entre la taille du portefeuille ministériel et la décision d'opérer des baisses budgétaires. Derrière cette hypothèse, l'apprenti décideur public pourrait privilégier une voie budgétaire simple consistant à réduire les dépenses dans les domaines les plus dotés. Ainsi, réduire de 1% les dépenses militaires (soit une baisse de 0,37 milliard d'euros) et de 1% les dépenses de retraite (soit 3,19 milliards d'euros) n'offre pas les mêmes perspectives de réduction du déficit budgétaire.

Figure 3. Souhaits d'évolution budgétaire



Néanmoins, puisque la contrainte de réduction du déficit public impose nécessairement des arbitrages, ceux-ci sont fortement affectés par la pondération budgétaire de chacun des domaines. En effet, le niveau de corrélation dans les sept domaines évolue de manière inverse à l'importance budgétaire des domaines (coefficient de corrélation de -0,63). En d'autres termes, l'importance budgétaire affecte la transformation des préférences budgétaires idéales en préférences budgétaires sous contrainte. Plus le volume des dépenses affecté à un domaine est élevé, plus le lien se distend entre préférences idéales et préférences sous contrainte. Un effet modérateur apparaît donc pour les budgets les plus importants dans les situations d'arbitrage. En somme, l'inertie ou l'incrémentalisme budgétaire n'apparaît pas comme le produit de comportements spécifiques des décideurs politiques ou administratifs. Il semble aussi caractériser les citoyens confrontés à des arbitrages budgétaires sur les postes budgétaires les plus importants.

Tableau 2. Souhaits d'évolution budgétaire par groupe

	groupe						
	1 (6%)	2 (6%)	3 (9%)	4 (3%)	5 (2%)	6 (8%)	7 (25%)
défense	5,7	3,8	-15,4	-20,6	-69,0	-41,7	-6,3
éducation	-1,9	1,0	-6,3	-3,2	-24,9	-4,0	-1,7
police et maintien de l'ordre	16,5	8,7	-3,0	14,7	-48,4	-23,9	0,8
assurance chômage	-24,3	-12,4	-9,2	-35,8	-37,2	-0,1	-3,7
retraites	6,3	1,1	1,6	6,0	-13,0	-7,9	-2,5
culture et sport	-29,1	-13,3	-28,4	-50,2	-59,5	-11,8	-6,3
santé	3,0	1,2	-0,5	4,2	-17,6	-0,7	-1,4
protection de l'environnement	-16,2	-5,9	-20,5	-42,1	-56,6	1,4	-0,6
aides sociales	-49,0	-30,2	-13,8	-54,1	-24,6	2,3	-6,9
transports, logement, etc.	-19,1	-4,9	-12,2	-41,7	-53,0	0,2	-2,4
Moyenne	-10,8	-5,1	-10,8	-22,3	-40,4	-8,6	-3,1
Ecart-type	16,7	8,3	7,3	22,5	16,9	10,3	2,2
solde budgétaire	-1,4	-2,5	-1,5	1,0	9,3	-1,2	-2,7

3. Les différents types d'arbitrages budgétaires

Afin d'approfondir l'analyse des arbitrages budgétaires, et compte tenu de la complexité de la simulation, nous avons eu recours à une analyse en composante principale (ACP).

L'ACP porte simultanément sur les évolutions souhaitées des 10 postes budgétaires pour l'ensemble des répondants. L'ACP produit trois composantes principales significatives expliquant 50% de la variance. La signification de ces composantes est révélée par le poids et le signe des différentes variables.

A partir des résultats de l'ACP, il est possible de réaliser une analyse de classification hiérarchique (Ward's linkage) afin de distinguer significativement différents groupes parmi les répondants. Sept groupes sont ainsi identifiés au regard des caractéristiques des souhaits d'évolutions des dépenses sur les 10 postes budgétaires inclus dans l'analyse.

Groupe 1 (6% de l'échantillon) : le déficit budgétaire est réduit à 1,4% par une modulation hétérogène des dépenses (baisse moyenne de 10,8%). Ainsi, les budgets pour la défense, la police, les retraites et la santé sont en hausse (respectivement 5,7%, 16,5%, 6,3% et 3%), en faible diminution pour l'éducation (-1,9%) et en fort recul pour la protection de l'environnement (-16,2%), les transports, le logement et les équipements collectifs (-19,1%), l'assurance-chômage (-24,3%), et la culture et le sport (-29,1%) ainsi que, et de manière beaucoup plus prononcée, les aides sociales (-49%).

Groupe 2 (6% de l'échantillon) : déficit budgétaire réduit à 2,5% par une évolution des allocations budgétaires inégalement répartie, malgré une réduction des dépenses moyennes de 5,1%. Ainsi, les budgets pour la défense, l'éducation, la police, les retraites et la santé sont en hausse (respectivement 3,8%, 1%, 8,7%, 1,1%, et 1,2%), en faible diminution

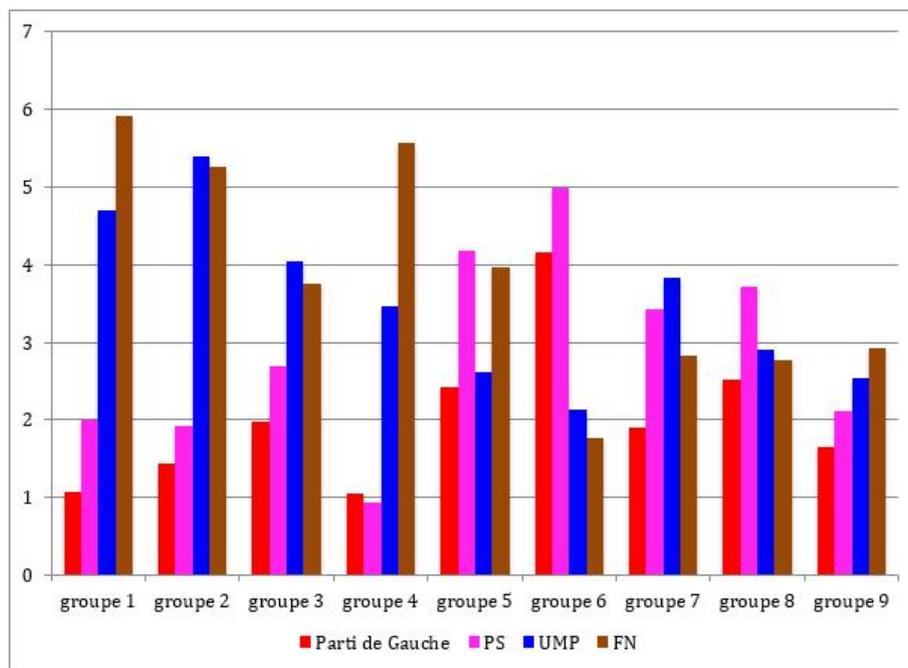
pour les transports, le logement et les équipements collectifs (-4,9%) ainsi que la protection de l'environnement (-5,9%), et en plus fort recul pour l'assurance-chômage (-12,4%), et la culture et le sport (-13,3%) ainsi que les aides sociales (-30,2%).

Groupe 3 (9% de l'échantillon) : déficit budgétaire réduit à 1,5% par une réduction des dépenses moyennes de 10,8% appliquée de manière sélective. A l'exception des dépenses pour les retraites (+1,6%), la réduction des dépenses est systématique bien que son ampleur varie fortement entre, d'une part, la santé (-0,5%) et, d'autre part, la culture et le sport (-28,4%). Deux groupes de dépenses se distinguent ainsi. Avec la culture et le sport, les dépenses pour la protection de l'environnement (-20,5%), les aides sociales (-13,8%), la défense (-15,4%), les transports, le logement et les équipements collectifs (-12,2%) et l'assurance-chômage (-9,2%) subissent une plus forte baisse. Avec les dépenses de santé, les budgets pour l'éducation et la police, sont en baisse plus modérée (respectivement 6,3% et 3%).

Groupe 4 (3% de l'échantillon) : l'excédent budgétaire (1% en moyenne) est produit par des évolutions budgétaires sélectives. Si en moyenne les budgets ont été diminués de 22%, les évolutions ont été les moins homogènes au sein de ce groupe de répondants (écart-type de 22,5) : les budgets pour la police, les retraites et la santé sont en hausse significative (respectivement 14,7%, 6% et 4,2%) et en faible diminution pour l'éducation (-3,2%) alors que les baisses budgétaires sont fortes pour la défense (-20,6%), l'assurance-chômage (-35,8%), et particulièrement drastiques pour la protection de l'environnement (-42,1%), et les transports, le logement et les équipements collectifs (-41,7%), la culture et le sport (-50,2%) ainsi que les aides sociales (-54,1%).

Groupe 5 (2% de l'échantillon) : l'excédent budgétaire le plus important (plus de 9%) résulte de coupes

Figure 4. Probabilité moyenne de vote selon les préférences budgétaires



sévères (en moyenne 40%) et systématiques dans les dépenses : entre -69% pour la défense et -13% pour les retraites avec 5 budgets coupés peu ou prou de moitié au moins (défense, police, culture et sport, protection de l'environnement, et transports, logement, équipements collectifs).

Groupe 6 (8% de l'échantillon) : déficit budgétaire réduit à 1,2% par une réduction des dépenses moyennes de 8,6% inégalement réparties entre des baisses importantes pour la défense (-41,7%), la police (-23,9%), des réductions plus modérées pour la culture et le sport (-11,8%), les retraites (-7,9%) et l'éducation (-4%) et des budgets stables (les transports, le logement et les équipements collectifs, l'assurance-chômage, santé) ou en légère augmentation pour les aides sociales (2,3%) et protection de l'environnement (1,4%).

Groupe 7 (25% de l'échantillon) : réduction la plus faible du déficit (déficit budgétaire à 2,7% en moyenne) issue de la plus faible et de la plus homogène réduction des dépenses (en moyenne 3,1% avec un écart-type de 2,2). Les baisses sont les plus fortes (supérieures à 6%) pour la défense, la culture et le sport ainsi que les aides sociales. La protection de l'environnement est le budget le moins réduit (0,6%) et celui de la police, le seul en faible hausse (0,8%).

A ces sept groupes s'ajoutent deux types de répondants parmi l'échantillon : en premier lieu, ceux qui ne souhaitent pas de réduction du déficit et/ou pas de réduction des dépenses publiques (14% des répondants), et, en second lieu, ceux qui n'ont pas souhaité répondre [3] (26%).

Groupe 8 : ne souhaite pas voir les dépenses publiques diminuer.

Groupe 9 : ne souhaite pas répondre à l'expérience.

Afin de caractériser politiquement les différents groupes de préférences budgétaires, nous avons calculé la probabilité moyenne de vote pour le Parti de Gauche, le PS, l'UMP et le FN pour chacun des groupes distingués.

Les groupes 1 et 4 sont ceux dans lesquels la probabilité moyenne de voter FN est maximale et significativement supérieure à tous les autres partis. Ces deux groupes présentent deux points communs : ils souhaitent des évolutions d'ampleur comparable, d'une part, à la hausse, pour la police, les retraites et la santé et, d'autre part, à la baisse, pour les aides sociales. Ils se distinguent sur le budget de la défense et l'ampleur des coupes budgétaires sur les autres postes. Les probabilités moyennes de vote pour l'UMP sont maximales dans les groupes 1, 2 et 3. Cependant au sein de chacun de ces groupes, l'UMP est fortement concurrencé par le FN [4]. Le groupe 6 est le seul groupe clairement dominé par les forces de gauche où la concurrence sévit entre le PS et le Parti de Gauche. Le groupe 7, le plus nombreux et avec les préférences d'évolution budgétaire les plus homogènes et les plus modérées, est dominé par la concurrence entre l'UMP et le PS mais avec un FN en situation compétitive. Parmi les opposants aux baisses des dépenses publiques et/ou du déficit, le PS est le parti avec la probabilité moyenne de vote la plus élevée. Parmi ceux qui ont refusé de répondre à la question, le FN est prévalent sans que son avance sur l'UMP ne soit statistiquement significative.

[3] Parmi le groupe des non-répondants sont surreprésentés les femmes, les moins diplômés, et les répondants n'étant proches d'aucun parti.

[4] Au sein du groupe 5, le FN est également compétitif mais cette fois en concurrence avec le PS. Néanmoins la faiblesse des effectifs interdit des conclusions significatives.

Les préférences budgétaires apparaissent significativement liées avec des inclinations partisans spécifiques sans que celles-ci ne soient exclusives. Cette expérience, menée en 2015, mettait alors en évidence que les choix d'action publique du gouvernement en place souffrait alors d'une forte réticence d'une partie de son électorat à un effort de rationalisation budgétaire, en particulier dans le domaine social.

Une prochaine note de recherche présentera les résultats de la même expérience menée en octobre 2017 qui tient compte des résultats de l'élection présidentielle de 2017 permettant ainsi d'identifier les préférences budgétaires de l'électorat d'Emmanuel Macron.

Références

- Bonica, A. 2015. Measuring public spending preferences using an interactive budgeting questionnaire. *Research & Politics* 2(2): 1-9.
- Branham, A. and Jessee S. 2017. Modeling Spending Preferences & Public Policy. *Electoral Studies* (forthcoming), first view online: www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0261379417301178
- Hansen, J.M. 1998. Individuals, institutions, and public preferences over public finance. *American Political Science Review* 92: 512-531.
- Welch, S. 1985. The 'more for less' paradox: Public attitudes on taxing and spending. *Public Opinion Quarterly* 49: 310-316.

Derniers Policy Briefs du LIEPP

Julia CAGE, "Qui possède les médias?" LIEPP Policy Brief n°33, décembre 2017

Sylvain BROUARD, "Les effets de la loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales et des mandats parlementaires sur le renouvellement du personnel politique" LIEPP Policy Brief, n°32, novembre 2017

Elvire GUILLAUD, Michaël ZEMMOUR, "Les quatre leviers de la redistribution" LIEPP Policy Brief, n°31, juillet 2017

Marius BRULHART, Céline CARRERE, Frédéric ROBERT-NICOUD, "Le commerce international bénéficie-t-il aux zones frontalières ?" LIEPP Policy Brief n°30, juin 2017

Nina GUYON, "Quels effets de la rénovation urbaine sur les quartiers ciblés ?" LIEPP Policy Brief, n°29, février 2017

Florence FAUCHER, Laurie BOUSSAGUET, "Mobiliser des symboles pour répondre au terrorisme", LIEPP Policy Brief, n°28, novembre 2016

Clément CARBONNIER, Gwenaële ROT, Clément MALGOUYRES, "Evaluer les impacts du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)", LIEPP Policy Brief, n°27, septembre 2016

Jeanne LAZARUS, Yohann MORIVAL, "Redéfinir les frontières du surendettement : Quel problème pour quel public?", LIEPP Policy Brief, n°26, septembre 2016

María José ÁLVAREZ RIVADULLA, "Limits and Possibilities of Mixing Policies: Lessons from and for Latin American cities", LIEPP Policy Brief, n°25, May 2016

Jan ROVNY, "Is Eastern Europe Uniformly Anti-Immigrant? Not so fast", LIEPP Policy Brief, n° 24, March 2016



U^S-PC

Université Sorbonne
Paris Cité

***Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex).
Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche (ANR).
Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir.
(ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02)***

www.sciencespo.fr/liepp

Si vous voulez recevoir les prochains échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : liepp@sciencespo.fr

Directeurs de publication :

Bruno Palier
Etienne Wasmer

Maquette :

Juliette Seban
Andreana Khristova

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61